

## Procès-verbal du Conseil Municipal du 11 février 2026

Membres Présents : G. BASSET  - S. BONJEAN  - C. CHEVALIER  - M. GOUEFFON   
F. JOUANET  - D. MOUSSET  - D. PAQUERIAUD  - I. PETITJEAN  - C. POMMIER  -  
M. SIMON  - D. VIZIER

ABSENTS : S. BURGAT (procuration donnée à Céline CHEVALIER)  
B. TRONCIN (procuration donnée à Michel SIMON)  
P. VIMONT (procuration donnée à Didier PAQUERIAUD)

Secrétaire de séance : C. CHEVALIER

### Ordre du jour :

- ⤵ Demande de subvention DETR pour la mise en place d'un système de vidéoprotection sur la commune de Bessay sur Allier

Dans le cadre d'un projet d'installation d'un système de vidéoprotection, une subvention DETR au titre de la prévention contre les risques de 45% peut être demandée à l'Etat pour l'acquisition et l'installation de dispositifs de vidéosurveillance dans l'espace public. L'estimation des travaux s'élève à 44 973,00€ HT. Les dossiers de demandes de subventions sont à déposer avant le 15 Février. Il convient d'autoriser le Maire à demander cette subvention.

Pour : 14                      Contre : 0                      Abstention : 0

- ⤵ Demande de subvention à la Région pour la mise en place d'un système de vidéoprotection sur la commune de Bessay sur Allier

La commune de Bessay sur Allier souhaite installer un système de vidéo protection, une subvention de 50% peut être demandée à la Région au titre de l'installation d'un système de sécurisation sur les espaces publics. L'estimation des travaux s'élève à 44 973,00€ HT. Il convient d'autoriser le Maire à demander cette subvention.

Pour : 14                      Contre : 0                      Abstention : 0

- ⤵ Demande de subvention à l'ETAT (FIPD) pour la mise en place d'un système de vidéoprotection sur la commune de Bessay sur Allier

La commune de Bessay sur Allier souhaite installer un système de vidéo protection, une subvention peut être demandé à la l'ETAT au titre du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance (FIPD). L'estimation des travaux s'élève à 44 973,00€ HT. Il convient d'autoriser le Maire à demander cette subvention.

Pour : 14                      Contre : 0                      Abstention : 0

- ⤵ Demande de subvention DETR pour la création d'une micro-crèche

Dans le cadre du RCVCB, la commune de Bessay sur Allier a programmé la construction d'une micro-crèche, une subvention DETR comprise entre 20% et 50% peut être demandée au titre de la construction et l'aménagement de locaux scolaires, périscolaires et d'accueils d'enfants. L'estimation des travaux s'élève à 677 678,50 € HT. Les dossiers de demandes de subventions sont à déposer avant le 15 Février 2026. Il convient d'autoriser le Maire à demander cette subvention.

Pour : 14                      Contre : 0                      Abstention : 0

sont à déposer avant le 15 Février 2026. Il convient d'autoriser le Maire à demander cette subvention.

Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

✚ Demande de subvention à la Région pour la création d'une micro-crèche

Dans le cadre du RCVCB, la commune de Bessay sur Allier a programmé la construction d'une micro-crèche. Une subvention peut être demandée à la Région au titre du bonus ruralité à hauteur de 40%. L'estimation des travaux s'élève à 677 678,50 € HT. Les dossiers de demandes de subventions sont à déposer avant le 27 mars 2026. Il convient d'autoriser le Maire à demander cette subvention.

Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

✚ Demande de subvention DETR pour l'aménagement d'un cheminement doux reliant la mairie au cœur de bourg via les berges du Luzeray

Dans le cadre du RCVCB, la commune de Bessay sur Allier a programmé l'aménagement d'une liaison douce entre le centre du village et la Mairie, une subvention DETR compris entre 20% et 45% peut être demandée au titre de la transition énergétique et écologique - mobilité durable. L'estimation des travaux s'élève à 107 685 € HT. Les dossiers de demandes de subventions sont à déposer avant le 15 Février. Il convient d'autoriser le Maire à demander cette subvention

Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

✚ Questions diverses

2 DIA ont été réalisées

Le Maire remercie les conseillers municipaux qui arrêtent à la fin du mandat.

Plusieurs AG d'associations vont avoir lieu, la municipalité sera représentée.

Le Maire fait le point sur les travaux de la boulangerie : Ces derniers sont terminés, la réception aura lieu le 12 février, le bail sera signé le 13 février. Ouverture le lundi 2 mars. L'inauguration aura lieu après les élections.

Deux jeux vont être installés dans la cour de l'école maternelle aux vacances d'avril.

Dans le cadre de l'aménagement de la zone du bout du monde, 3 lots seraient créés et vendus au prix de 70€ le m<sup>2</sup>, coût des travaux supérieur à 1 000 000€.

Martine GOUEFFON explique que les bâtiments du centre social de Jaligny sont vétustes. Ce bâtiment va être détruit. Un projet de construction est en cours de 3 000 000€, il faut voir quel sera le loyer, qui acquitte les charges et voir quel local sera mis à disposition du centre social en attendant. Le centre social n'a pas d'argent pour investir.

Le centre social viendra à Bessay du 16 au 20 février, 1 semaine en avril et sur les vacances d'été du 7 juillet au 7 août.

Un séjour sénior de 3 jours au Puy en Velay est proposé.

Le repas du CCAS aura lieu le dimanche 1<sup>er</sup> Mars, les invitations ont été distribuées.

Une réunion du CCAS aura lieu le jeudi 12 février.

Mr SIMON Michel, qui a une procuration pour Bernard TRONCIN, rapporte que des travaux de pose d'écopal vont être réalisés route de Neuilly sur 150 mètres ceci afin de boucher les fossés.

Des feux ont été installés route de Gouise ainsi qu'un ralentisseur.

L'AG du comité des fêtes a eu lieu. Des membres ont démissionnés. 2025 a été une bonne année financière.

Le relevage des tombes dans le cimetière, par la société Monzini, est terminé, il reste à acheter des cocardes.

Céline CHEVALIER annonce que 20 arbres ont été plantés, il en reste 50 à planter.

Dominique VIZIER s'est rendu à la réunion du syndicat de Diou, le prix de l'eau va augmenter de 3%. Il y a un projet de construction d'un château d'eau à Montbeugny, coût estimé des travaux 500 000€. Une personne a été embauchée pour la communication.

La mensualisation des paiements va être mise en place.

Florence JOUANNET fait état qu'il y a des dépôts de poubelles sur le chemin de Fougerolles à droite du parking SNCF.

Sylvain BONJEAN revient sur la cérémonie des vœux.

Il a participé à l'AG des pompiers, ces derniers remercient la population pour l'accueil lors de la distribution des calendriers.

Les préparatifs vont commencer pour le bulletin municipal, faire l'appel aux associations.

La soirée des vétérans du foot va avoir lieu

Christophe POMMIER fait un compte rendu de la réunion au SICTOM du 3 février.

Le nouveau schéma de collecte va être mis en place sur Bessay en 2027.

Le compostage se développe depuis 2009 avec plus de 7000 composteurs vendus, 18 nouveaux sites de compostages ont été réalisés.

Les déchetteries de la Chapelle a été rénovée en 2025, celles de Dompierre, Thionne et Bourbon le seront en 2026.

La première pierre du méthaniseur a été posée le 11 septembre.

La production de gaz diminue à Chézy. Une chaufferie bois va être installée pour 483 000 €

110 millions doivent être investis pour l'agrandissement de Bayet par les différents syndicats, la part du SICTOM Nord Allier se chiffre à 27 millions.

Danielle MOUSSET fait état de la dégradation sur le trottoir des chambres orange vers la boucherie.

Elle présente le SMEA qui est la réunion de tous les syndicats d'eau de l'Allier. La cotisation du SMEA n'augmentera pas sur la facture d'eau.

Isabelle PETIT-JEAN interroge sur le méthaniseur de GOUISE

Le camion pizza du samedi soir remporte un grand succès

Le Maire a participé à l'AG de la musique. Il les remercie pour l'accompagnement lors des différentes cérémonies ainsi que les pompiers. 41 élèves sont inscrits à l'école.

Les saxos pétillants seront à la salle concert spectacle le 22/03

Le CIA n'a pas validé le projet porté par Nelly COINE pour octobre rose pour 2026

Séance levée à 20h44.

Didier PAPERIAN

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Didier Paperian', written in a cursive style with a large loop at the beginning.

Céline CHEVALIER

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Céline Chevalier', written in a cursive style with a long horizontal stroke at the end.